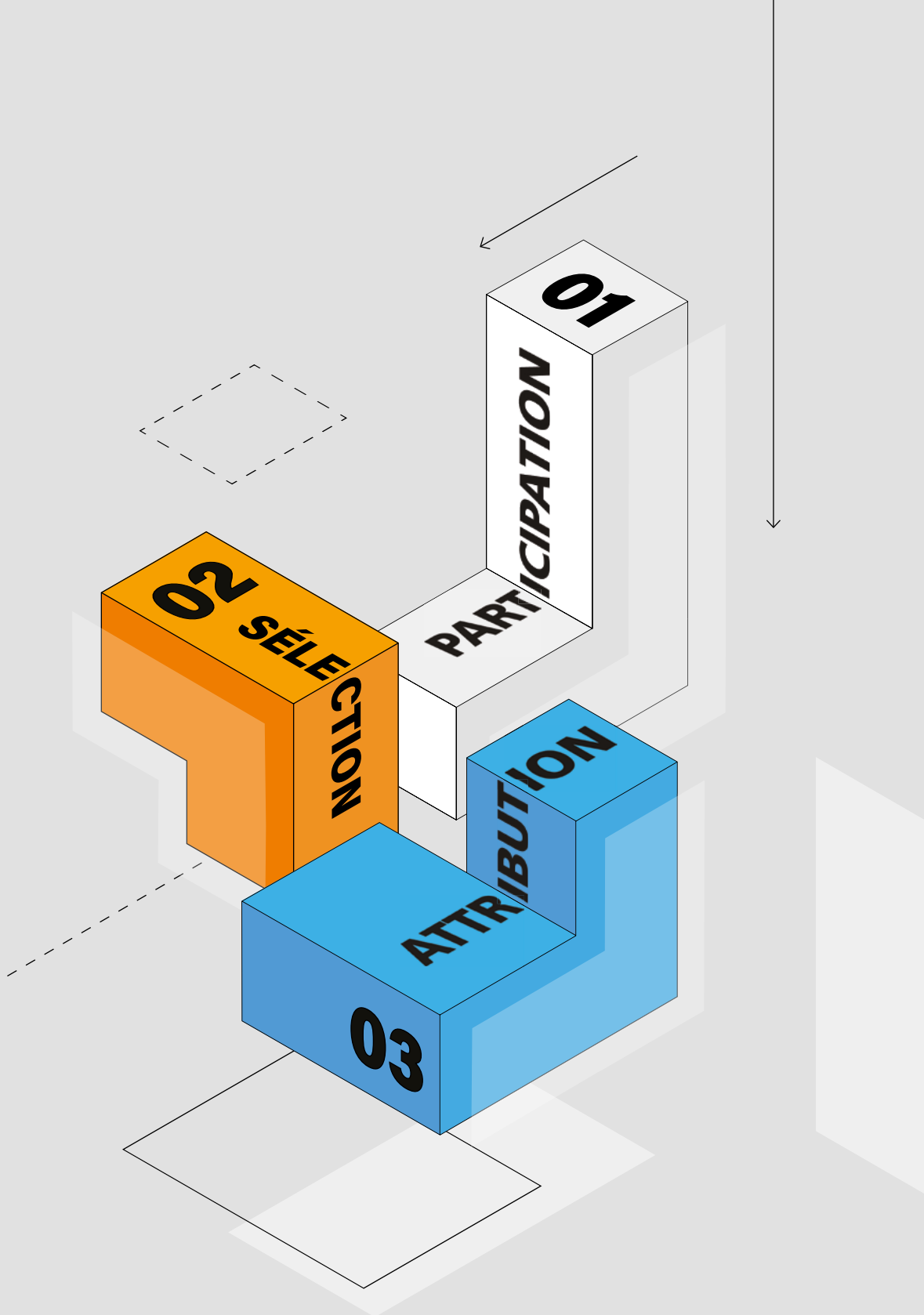




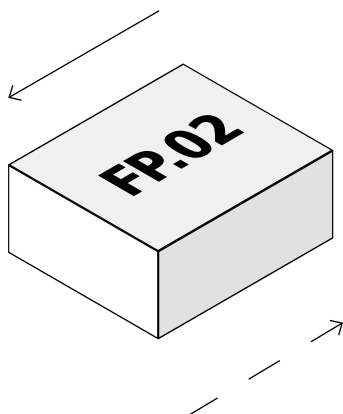
Introduction générale

FP.01

L'ESSENTIEL SUR LE QBS.lu :
POURQUOI CE GUIDE QBS.lu
ET POUR QUI ?

FP.02

SERVICES DE L'OAI EN MATIÈRE
D'ATTRIBUTION DES MISSIONS DE
MAÎTRISE D'ŒUVRE



SERVICES DE L'OAI EN MATIÈRE D'ATTRIBUTION DES MISSIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

SOMMAIRE

1. SERVICE DE CONSEIL OAI POUR LES COMMETTANTS : Un label de qualité pour votre procédure
2. MÉTHODOLOGIE OAI QBS.lu
3. MANUEL OAI SUR LES CONCOURS D'ARCHITECTURE
4. PLATEFORME WWW.CONCOURS_OAI.LU
5. FORMATIONS
6. CONSEILLERS EN PROCÉDURES D'ATTRIBUTION DE MISSIONS
7. FICHE DE SYNTHÈSE OAI « LÉGISLATION DES MARCHÉS PUBLICS TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES »
8. CIRCULAIRE OAI N°34 AUX MEMBRES OAI ET AUX COMMETTANTS RELATIVE À L'ATTRIBUTION AUX MEMBRES OAI DE MISSIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS

La présente fiche résume les services de l'OAI en matière d'attribution des missions de maîtrise d'œuvre.

1. SERVICE DE CONSEIL OAI POUR LES COMMETTANTS

Un label de qualité pour votre procédure



L'OAI est disposé à analyser les projets de règlement de vos procédures d'attribution (procédures concurrentielles sur références, le cas échéant avec remise de prestations rémunérées ; concours ; dialogues compétitifs ;...) avec l'objectif de garantir au commettant comme aux concurrents une réponse équitable à l'investissement qu'ils auront engagé.

Dans le cas de procédure avec remise de prestations, après validation du règlement par le Conseil de l'Ordre, l'Ordre sera en mesure de déléguer au sein du comité d'évaluation (au jury en cas de concours) des membres formés en la matière. Outre leur expertise de femme et d'homme de l'art, leur connaissance du guide QBS constituera une garantie supplémentaire du respect des règles en la matière. L'avis de procédure sera repris dans l'espace membres du site www.oai.lu.

Le résultat sera publié dans le magazine d'information de l'OAI.

En outre, l'approbation de la procédure par l'Ordre constitue un label de qualité, une plus-value pour la procédure en motivant les membres de l'OAI à y participer.

2. MÉTHODOLOGIE OAI QBS.lu



Il existe plusieurs supports permettant de vous informer sur la méthodologie « Quality Based Selection » (QBS.lu), un outil visant à proposer des procédures d'attribution de marchés publics axées sur la qualité durable.

Le Mini-Guide OAI QBS.lu résume en 7 étapes la procédure de soumission et d'attribution d'un marché public de services de maîtrise d'œuvre, à travers l'exemple d'un projet d'envergure à caractère architectural dans le cadre d'une procédure concurrentielle avec négociation

Le présent Guide OAI QBS.lu présente la méthodologie de manière détaillée par 16 fiches thématiques.

L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur le site QBS.lu, qui dispose également d'une partie « Votre feedback / vos suggestions » pour transmettre vos remarques.

3. MANUEL OAI SUR LES CONCOURS D'ARCHITECTURE



Établi originellement en collaboration avec l'Administration des Bâtiments Publics et le Syvicol, le manuel OAI sur les concours d'architecture se base sur la législation/réglementation spécifiques en matière de marchés publics, ainsi que sur la pratique du concours d'architecture, dont l'expérience nationale et internationale remonte à plus de 150 ans.

Avec ce manuel, l'OAI met à la disposition, tant des pouvoirs adjudicateurs que des membres OAI, conseillers en organisation de concours ou délégués OAI au sein du comité de sélection ou de jury en cas de concours, un outil de travail qui établit les parallèles nécessaires entre les textes légaux et leur pratique concrète, dans la rédaction et l'interprétation des points particuliers.

Cet outil de travail est régulièrement mis à jour, avec la préoccupation de considérer les retours d'expériences des conseillers assistant les pouvoirs adjudicateurs, des délégués OAI au sein du comité de sélection ou de jury et des participants au concours.

L'objectif est de simplifier le choix de la procédure voire du type de concours selon l'envergure du projet et/ou la sensibilité du projet.



SCANNEZ LE QR-CODE
POUR CONSULTER
LE MANUEL.

4. PLATEFORME WWW.CONCOURSROI.LU



L'OAI a mis en place sa plateforme www.concoursroi.lu qui permet de simplifier l'organisation de telles procédures (remise online en phases distinctes, garantie de l'anonymat,...)

Le concours « Glamping cabins », organisé en 2022/2023 par le Ministère de l'Economie / Direction générale du Tourisme et l'OAI a été le premier à utiliser cet outil.

5. FORMATIONS



Des formations spécifiques à l'attention des commettants (publics, privés), des organisateurs de procédures, des jurés / membres de comité de sélection, des participants aux procédures sont régulièrement organisées par l'OAI.

Le programme de formations continues OAI est disponible sur www.oai.lu/formation

6. CONSEILLERS EN PROCÉDURES D'ATTRIBUTION DE MISSIONS



L'OAI publie une liste des Conseillers en procédures d'attribution de missions de membres OAI ayant suivi la formation y afférente de l'OAI.

Elle est disponible dans la **rubrique « pour maîtres d'ouvrage » > « procédures d'attribution »** du site www.oai.lu.



SCANNEZ LE QR-CODE
POUR CONSULTER
LA RUBRIQUE.

L'OAI mettra aussi en place une liste de membres OAI intéressés à participer à des comités de sélection ou à des jurys en cas de concours, après avoir suivi la formation y afférente de l'OAI.

7. CIRCULAIRE OAI N°34 AUX MEMBRES OAI ET AUX COMMETTANTS RELATIVE À L'ATTRIBUTION AUX MEMBRES OAI DE MISSIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS



Cette Circulaire présente en détail les procédures d'attribution aux professions OAI de missions dans le cadre des marchés publics.

Établie avec l'aide du conseiller juridique de l'OAI, elle constitue un résumé des principales dispositions légales et réglementaires en matière de marchés publics axé sur l'attribution des missions de membres OAI, et ainsi des marchés de services de conception, selon les procédures possibles.

Sans avoir l'ambition de présenter toute la matière dense des marchés publics, la circulaire traite les aspects importants pour les missions des professions OAI et formule des observations ou recommandations non injonctives de l'OAI.

Elle est publiée dans la rubrique « pour maîtres d'ouvrage » > « procédures d'attribution » du site www.oai.lu.



SCANNEZ LE QR-CODE
POUR CONSULTER
LA CIRCULAIRE.

8. FICHE DE SYNTHÈSE OAI « LÉGISLATION DES MARCHÉS PUBLICS TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES »



Cette fiche présente de manière graphique les différentes procédures d'attribution pour les travaux, fournitures et services de professions non réglementées dans le cadre des marchés publics. Un résumé des procédures d'attribution des marchés ayant pour objet des prestations des professions réglementées (architecte, ingénieur-conseil...) y est également repris.

Elle est publiée dans la rubrique « pour maîtres d'ouvrage » > « procédures d'attribution » du site www.oai.lu.



SCANNEZ LE QR-CODE
POUR CONSULTER
LA FICHE.